



FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

CODERS 06 – Comité Départemental de la Retraite Sportive des Alpes-Maritimes

Président : Gérard BERTRAND

**COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
Du Coders 06, le lundi 25 Novembre 2024
Site des Sablettes Menton**

Présents :

**Mmes M. Ast, D. Gerenton, C. Otto, V. Jean-Baptiste, P. Pastore-Maubert, D.Lhostis,
M.Bourbon**

**Mrs : C. Andre, G. Dubrulle-Pasquier, A. Astrella, P.Zerbini, S. Artusio, M. Viviano, A.
Chouya, G. Bertrand, Y.Lhostis**

Absents :

Mmes Marine Donzel, Rose-Marie Mason

Valérie, responsable du site des Sablettes nous souhaite la bienvenue et nous remercie d'être venu si nombreux.

Le quorum est atteint. **La séance s'ouvre à 9h45.**

Le Président Gérard Bertrand remercie l'ensemble des participants de leur présence, Valérie pour l'organisation, Menton Plus et la ville de Menton de nous accueillir.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Compte rendu de l'AG ordinaire du 25 mars 2024 :

Compte rendu de l'AG du 25.03.24 adopté à l'unanimité

2. Compte-rendu moral et des activités :

Commentaires :

- Journée promotionnelle au parc de la Tourre à Carros : Peu de participants (une soixantaine seulement). Réussite de la journée grâce aux bénévoles. Remerciements à la municipalité de Carros qui a mis à disposition du club de Carros au bénéfice du CODERS 06 la salle municipale Ecovi. Une gourde sérigraphiée avec le logo du CODERS a été distribuée aux participants.... Il en reste un certain nombre, elles sont en vente moyennant la somme de 10 €. Un reportage sur le déroulement de cette journée est paru sur le Vital News numérique.
- De nombreuses formations ont eu lieu. Elles sont prises en charges par le CODERS 06 (spécificité du CODERS 06) hormis les frais de déplacement qui restent à la charge des clubs.
- Les effectifs sont de 1264 licenciés pour la rentrée 24-25. On a pu constater une forte augmentation en 2023 par l'arrivée de 405 licenciés nouveaux provenant du club de la Retraite Sportive de St Laurent du Var.
- Séjour dans le Massif Central : les participants sont globalement satisfaits, découverte d'une belle région malgré un temps pas toujours beau. Merci à Monsieur Mourty pour l'organisation de ce séjour.
- Merci aux bénévoles qui ont participé aux différents forums des associations au mois de septembre ainsi qu'à la journée promotionnelle à Carros.

3. Compte rendu financier de l'année :

AG CODERS 06 Etat financier

Compte de Résultat 2024

du 1er janvier au 31/10/2024			
CHARGES		PRODUITS	
libellé	montant	libellé	montant
60 Achats		70 Ventes	
Séjours	23 431,25	Stages part. FFRS	5 220,65
Fournitures	327,30	PSC1 part. FFRS et Corers	589,00
		Arrhes stages	180,00
61 Services extérieurs		Licences participation FFRS	8 273,08
Stages	11 443,50	Licences FFRS (Menton+ et Cannes)	68,00
PSC1	532,00	Séjours	24 260,00
Licences FFRS (Menton+ et Cannes)	68,00		
Assurances	386,05	74 Subventions	
Rassemblement Coders	1 976,09	Subventions PSF	1 500,00
		Aides CA	200,00
62 Autres services extérieurs		76 Produits financiers	119,24
Déplacements Missions	794,04		
Cotisation Cdos	100,00	77 Produits Exceptionnels	208,80
cadeau	20,30		
Frais de banque	60,00	58 Virements internes	8 500,00
58 virements internes	12 619,00		
TOTAL DES CHARGES	51 757,53	TOTAL DES PRODUITS	49 118,77
86 Contributions volontaires		87 Contributions volontaires	
Bénévolat	65 030,00	Bénévolat	65 030,00
Produits - Charges = Résultat :	-2 638,76	Perte	

AG 25/11/2024 Coders 06

Soldes bancaires au 31 10/2024 : 729.46 €

Compte de résultats : solde négatif de -2638.76€ donc une perte sur l'année mais celle-ci est couverte par les fonds disponibles sur le livret A.

Cela signifie que le CODERS06 est actif et que des événements ont lieu. Il faut noter aussi que les formations sont de plus en plus chères et l'aide fédérale n'a pas augmenté.

Exercice au 31/10/2024

ACTIF	Montants	PASSIF	Montants
IMMOBILISATIONS		RESULTAT	-2 638,76
STOCKS Matériel	0,00	REPORT A NOUVEAU	18 558,22
CREANCES		EMPRUNTS	
DISPONIBILITES		DETTES D'EXPLOITATION	
Banque	729,46		
Livret A	14 779,00		
Parts sociales	411,00		
TOTAL ACTIF	15 919,46	TOTAL PASSIF	15 919,46

Bilan : livret A 14 779.00€

Séjour randonnée en Auvergne

Un excédent de 828.75€ apparaît sur les comptes concernant le séjour dans le Massif Central. Celui-ci est dû à une erreur de facturation de l'organisateur du séjour.

Journée Sports Santé Seniors *en fête*

Dépenses : 1869.94€, Recettes 1856.80€. Solde négatif – 13/14€

- 4. Pouvoir donné au président ou son représentant de déposer toute demande de subvention au nom du Comité Départemental**

Pouvoir donné à l'unanimité

5. AG électorale CORERS PACA et de la FFRS

- ✓ **AG électorale CORERS PACA : elle a eu lieu le 18.11.24**

Présentation de l'ordre du jour et du compte rendu par Gérard

Quelques commentaires :

- Facturation au coût réel des formations pour les CODERS de PACA.
- Maintien du prélèvement de 1€ sur chaque licence au profit du CORERS PACA pour 25/26 pour le fonctionnement.
- Nouvelle dénomination : CORERS Paca devient CORERS SUD PACA.
- Modification des statuts pour passer d'une gestion par année civile à une gestion par année sportive.
- Modification de la gestion des bulletins de formation : ceux-ci sont déposés sur le site formation du CODERS 06, qui sont ensuite dirigés vers Marie-Claire Godet qui les valide.
- Modification du cursus de formation : FCB et M1 disparaissent et sont remplacés par la FIA (Formation Initiale d'Animateurs). FIA 1 : Formation plutôt ludique par visio qui se termine par un quizz validé par un instructeur qui donnera l'accès au FIA2, formation en présentielle de 4 jours assurée par des instructeurs.
- La région PACA est celle où les clubs se sont le plus développés (15%), d'où une source de finance.
- De même la prise en charge du salaire du conseiller technique fédéral régional par la FFRS.
- Le CORERS SUD PACA a mis en place un site intermédiaire pour palier au dysfonctionnement du site FFRS360.
- Le Coders du Var a présenté 6 candidats au comité directeur du CORERS PACA.

- ✓ **AG FFRS : elle a lieu les 27 et 28 novembre 2024,**

- Gérard Bertrand et Michèle Ast y seront mais il n'y a aucune candidature du 06.
- Les différents clubs ont plus de poids cette année dans le choix des 24 membres du comité directeur (Voir diapo 12). Le nombre de voix dépend du nombre de licenciés du club (petite révolution car, auparavant, les clubs n'étaient pas directement représentés mais seulement par le président du CODERS, puis par le président du CORERS). Chaque président du club a reçu un lien pour s'inscrire afin de pouvoir voter.



Poids des votes
AGO et AGE du 27 et 28 novembre 2024
Chiffres arrêtés au 31/08/2024

CORERS		Poids des votes	Total CORERS
CR 10	CORERS ILE DE FRANCE	30	1
CR 27	CORERS BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	15	1
CR 32	CORERS HAUTS DE FRANCE	20	1
CR 52	CORERS PAYS DE LOIRE	20	1
CR 76	CORERS OCCITANIE	40	1
CR 84	CORERS AUVERGNE - RHONE-ALPES	50	1
CR 93	CORERS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	30	1
		205	7

CODERS		Poids des votes	Total CODERS
CD06	CODERS DES ALPES MARITIMES	12	1

Clubs		Poids des votes	Total CLUBS
06002	UNIVERSITE NICE INTER AGE // Section	2	1
06004	RANDONNEURS DU PAYS MENTONNAIS	4	1
06005	CANNES SENIORS LE CLUB // SECTION	1	1
06007	SAINT LAURENT VITALITE SENIORS	1	1
06009	MENTON PLUS // Section	1	1
06010	BEL AGE VILLENEUVE LOUBET // Section	2	1
06011	SENIORS SPORTIFS CARROSSOIS	1	1
06012	RETRAITE SPORT SANTE STADE LAURENTIN	4	1

6. AG électorale CODERS 06

Le renouvellement des Comités Directeur Coders, Corers et FFRS ont lieu tous les 4 ans, suivant le cycle des Jeux Olympiques.

À la suite de l'appel du Coders, 11 licenciés ont fait acte de candidature

Résultat du vote :

40 votants, un absent : le club de Cannes (soit 3 votes)

Mme Danielle LHOSTIS Bel Age Villeneuve Loubet

Mme Michèle AST RPM

Mme Poldy MAUBERT-PASTORE secrétaire adjointe sortante B A. Villeneuve Loubet

Mme Catherine NIQUET RPM

M. Yves LHOSTIS B A. Villeneuve Loubet

M. Michel VIVIANO trésorier sortant SLVS

M. Alain CHOUYA référent formation sortant RPM

M. Roland COLLOMB Stade Laurentin

M. Alain JUGE ambassadeur Stade Laurentin

M. Ange PITOCCHI Stade Laurentin

M. Gérard BERTRAND président sortant SLVS

Chaque candidat a obtenu 37 voix.

Le comité directeur s'est réuni à l'issue du vote et a désigné la charge de chacun :

- **Président : Gérard Bertrand**
- **Trésorier : Michel Viviano**
- **Secrétaire : Niquet Catherine**
- **Secrétaire Adjointe : Poldy Maubert-Pastore**

- **Référent licences : Juge Alain**
- **Référente formation : Lhostis Danielle**
- **Référent séjour : Pitocchi Ange**
- **Référent subvention : Lhostis Yves**

7. Questions diverses

- Pierre Zerbini soulève le problème des formations annulées dans la région par manque de candidats et qui oblige les stagiaires à se déplacer dans les Pyrénées ou les Alpes par exemple pour un stage raquettes, d'où des frais de déplacement très élevés. Son club peut les payer car il a un budget conséquent mais il souhaiterait plutôt que le stage se déroule plus près quitte à payer pour les stagiaires manquants mais tous les clubs ne peuvent pas financer cela.
- Pierre Zerbini note qu'il va falloir voter à l'AG FFRS à nouveau un emprunt de 400 000€ pour le financement de nouveaux modules pour le site FFRS360, il votera non.
- Plusieurs personnes soulèvent l'impossibilité d'avoir une facture des sommes prélevées aux clubs, d'autant plus qu'ils ne sont pas prévenus du prélèvement ni à quoi celui-ci correspond. Il faut utiliser les « rapports » pour cela.
- Michèle Ast explique qu'il s'agit d'une erreur de management. Trois années seront nécessaires pour éponger la dette, il faut continuer à financer car un contrat lie les différentes parties. La sortie est prévue pour 2028.....

La séance est levée à 11h45

Le Président,



Gérard BERTRAND

La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Chantal Otto", written over a horizontal line.

Chantal Otto